

## URBANISME

### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de :

#### **Permis d'urbanisme**

Le demandeur est **Mme HUSTIN Nathalie**, domiciliée à 6960 MANHAY, Chainrue, Grandmenil n° 1,

Le terrain concerné est situé à **6960 MANHAY, Chainrue, Grandmenil n° 1 et cadastré Division I, Section B, n° 665E**

Le projet consiste en **la création d'un gîte dans une habitation existante** et présente la caractéristique suivante :

- **Projet situé en zone d'habitat à caractère rural au Plan de Secteur MARCHE-LA ROCHE destiné à la location de vacances**

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Administration Communale – Service urbanisme, Voie de la Libération n° 4 rue à 6960 MANHAY :

- les jours ouvrables de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 ;
- les samedis 19.08.2023 et 26.08.2023 de 9h30 à 12h00.

Pour les consultations le samedi matin, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de : SCHWINDT L. : téléphone 086/45.03.18 – mail :

[louise.schwindt@manhay.org](mailto:louise.schwindt@manhay.org)

**L'enquête publique est ouverte le 17.08.2023 et clôturée le 31.08.2023.**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal,

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Voie de la Libération n° 4 à 6960 MANHAY
- par mail : [louise.schwindt@manhay.org](mailto:louise.schwindt@manhay.org)

- remises au Service urbanisme dont le bureau se trouve à l'Administration communale - Voie de la Libération n° 4 à 6960 MANHAY

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : **PU 49/2023**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du Service urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Voie de la Libération n° 4 à 6960 MANHAY, le 31.08.2023, à 11h00.

La personne chargée de donner des explications sur le projet : Mme SCHWINDT L. dont le bureau se trouve à l'Administration Communale – Service urbanisme, Voie de la Libération n° 4 à 6960 MANHAY.

**Affichage le 12.08.2023**